

► LE MOT DU MAIRE



En ce début d'été que nous espérons tous bien agréable, voici quelques nouvelles de notre commune, et en premier lieu des informations sur les aménagements en cours. Comme je vous l'avais annoncé, les opérations de modernisation et d'entretien pour 2019 sont désormais lancées. Notre bâtiment communal des Aubergeries inaugure les travaux d'isolation thermique et de rénovation extérieure que nous conduisons pour améliorer notre patrimoine bâti. Durant cette période, d'inévitables désagréments liés à cette intervention risquent d'affecter usagers et locataires et nous espérons qu'ils seront vite compensés par le résultat escompté en matière de confort et d'économie d'énergie.

Les travaux de réfection de la route de la Cascade et des ponts sur le Rabioux ont aussi commencé, de même que sur d'autres parties de la voirie communale. La chaussée allant de Ste-Catherine à Fontmolines, fortement endommagée par l'enfouissement du réseau électrique, est désormais regoudronnée grâce à nos efforts appuyés auprès des entreprises concernées.

Comme à l'accoutumée, nos services techniques ont engagé des opérations d'amélioration et d'embellissement en plus des inévitables interventions d'entretien et de réparation : il y a eu bien sûr le fleurissement du village et des hameaux, mais aussi les travaux autour de la cabane d'alpage de Soleil Bœuf. Terrassement et enfouissement d'une amenée d'eau ont été au programme des premiers jours de juin pour que les usagers de l'alpage et en particulier les bergers bénéficient pleinement de la modernisation de ce bâtiment d'estive. À Fontmolines, le terrain du futur bâtiment technique a été nettoyé pour que les travaux de construction puissent démarrer au plus tôt. Dans les projets à venir, je vous annonçais la rénovation de la traversée du village ; nous organiserons une réunion d'information et d'échanges pour évoquer les diverses options et possibilités d'aménagement. D'ores et déjà, nous nous efforçons d'obtenir le meilleur financement possible, ce qui permettra d'assurer une mise en œuvre correcte et aboutie.

Au chapitre de la facilitation du quotidien et à la demande des usagers et des services publics concernés, la numérotation des propriétés le long de l'Avenue de la gare et du quartier de la Croix de Vière va être entreprise prochainement : notre petit village grandit et se transforme...

La fin du printemps rapproche nos écoliers des grandes vacances. Les élèves de GS et du CP ont déjà eu un avant-goût bien agréable avec le voyage scolaire qui s'est déroulé à Port Leucate. Nos anciens ne sont pas en reste : ce mois de juin fait voyager nos aînés au village de Moustiers-Ste-Marie.

Il me reste à vous souhaiter une lecture agréable et un très bel été à toutes et tous.

Le Maire, Jean-Marie Barral

► PURGE DE ROCHE ROUSSE

La falaise de Roche Rousse, entre St-Marcelin et St-Etienne, quoique fermée par l'arrêté municipal du 14/02/2019, voit sa fréquentation augmenter régulièrement par les grimpeurs.

Jusqu'à il y a peu ce site était répertorié comme « école d'escalade », ce qui ne lui convenait pas.

Fin mai 2019, la Fédération française de Montagne et d'Escalade nous faisait part de son désengagement pour l'entretien et la maintenance de ce site d'escalade. C'est pourquoi la municipalité a fait réaliser un audit en mai qui a permis de le déclasser, le faisant ainsi passer de « site sportif » à site « terrain d'aventure ». Ce déclassement clarifie les responsabilités de chacun.

L'audit a permis de révéler que le site est de qualité et mérite d'être conservé pour la pratique de l'escalade. Il a identifié l'existence de quelques blocs instables ou dangereux et de quelques équipements à changer.

Une purge de ces blocs va être réalisée sous peu afin de permettre la réouverture aux grimpeurs

Il reste néanmoins vrai que la réalisation de ces préconisations ne sécurisera pas le site à cent pour cent, selon les conclusions

de l'audit et ainsi que l'établit le déclassement en « terrain d'aventure ». Cela est du aux risques liés aux sports de plein air en

milieu de montagne, notamment des chutes de pierres causées par des raisons climatiques (gel, dégel, vent, orages...)

Il est désormais bien établi que l'endroit n'est pas adapté aux enfants, ni à l'apprentissage de l'escalade, comme le laissait croire l'ancien classement en « école d'escalade ».

Une signalétique sous forme de panneau sera apposée en bas de la falaise et indiquera toutes les recommandations de prudence et sécurité (port de casque...) ■



© Claude Blanchet

4 AVRIL 2019

BUDGET PRINCIPAL 2018 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		265 318,57 €		467 410,61 €	0,00 €	732 729,18 €
Opérations de l'exercice	624 332,95 €	297 183,29 €	946 524,14 €	1 046 067,66 €	1 570 857,09 €	1 343 250,95 €
TOTAUX	624 332,95 €	562 501,86 €	946 524,14 €	1 513 478,27 €	1 570 857,09 €	2 075 980,13 €
Résultats de clôture	-61 831,09 €			566 954,13 €		505 123,04 €
Restes à réaliser	80 700,00 €	34 736,00 €			80 700,00 €	34 736,00 €
TOTAUX CUMULÉS	705 032,95 €	597 237,86 €	946 524,14 €	1 513 478,27 €	1 651 557,09 €	2 110 716,13 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-107 795,09 €			566 954,13 €		459 159,04 €

BUDGET CAMPING 2018 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		140 650,40 €	20 474,46 €		20 474,46 €	140 650,40 €
Opérations de l'exercice	1 139,49		487,71 €	12 000,00 €	1 627,20 €	12 000,00 €
TOTAUX	1 139,49 €	140 650,40 €	20 962,17 €	12 000,00 €	22 101,66 €	152 650,40 €
Résultats de clôture		139 510,91 €	8 962,17 €			130 548,74 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €				
TOTAUX CUMULÉS	1 139,49 €	140 650,40 €	20 962,17 €	12 000,00 €	22 101,66 €	152 650,40 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		139 510,91 €	- 8 962,17 €			130 548,74 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET PRINCIPAL 2018

	Résultats CA 2017	Virement de la SF	Résultat de l'exercice 2018	Reste à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	265 318,57 €		- 327 149,66 €	Dépenses 80 700,00 € 34 736,00 € Recettes	- 45 964,00 €	- 107 795,09 €
Fonctionnement	467 410,61 €		99 543,52 €		Op. non budgétaire - 120 000,00 €	446 954,13 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018	446 954,13 €
Affectation obligatoire : À la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement au Budget Prévisionnel	107 795,09 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	0,00 € 339 159,04 €
Total	107 795,09 €
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019 Déficit à reporter	0,00 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET CAMPING 2018

	Résultats CA 2017	Virement de la SF	Résultat de l'exercice 2018	Reste à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	140 650,40 €		- 1 139,49 €	Dépenses 0,00 €	0,00 €	139 510,91 €
				0,00€ Recettes		
Fonctionnement	- 20 474,46 €		11 512,29 €			- 8 962,17 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018	0,00 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement au Budget Prévisionnel	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	0,00 € 0,00 €
Total	0,00 €
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019 Déficit à reporter	- 8 962,17 €

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL ET CAMPING 2018

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL						
	1 373 279 €	1 373 279 €	2 392 165 €	2 392 165 €	3 765 444 €	3 765 444 €
CAMPING						
	12 563 €	12 563 €	139 511 €	139 511 €	152 074 €	152 074 €

TAXES

Pour 2019, aucune augmentation des taux d'imposition ne sera appliquée.

SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

Associations	Montant attribué
APE	2 500 €
Chœur du Roc	80 €
Sian Da Qui	1 600 €
Rions de Soleil	3 500 €
Gaule du Rabioux	1 700 €
Octopus	400 €
ADMR	1 500 €
Football Club	2 500 €

Associations	Montant attribué
Prévention Routière	100 €
RAM	150 €
Société de chasse	500 €
Nouvel Envol	200 €
Les bons vivants	1 500 €
Divers	1 770 €
TOTAL	18 000 €

► CONSEIL MUNICIPAL

4 AVRIL 2019

Constitution d'une provision

Le respect du principe de prudence oblige à constituer une provision pour risques et charges financiers conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14 au sujet du dernier versement à faire l'année prochaine au SIVU Eau de l'Embrunais.

FSL 2019

Une convention sera signée avec le Conseil départemental suite à la demande de participation au Fond de Solidarité pour le logement géré par ce dernier.

Vente de bien immobilier communal

Suite à l'accord du Conseil municipal de vendre un bien communal, une délibération a été adoptée afin de poursuivre la procédure de la vente.

TARIF 2019

Convention utilisation du kiosque

Le loyer reste inchangé pour l'utilisation du kiosque par le restaurant la Forge (terrasse estivale).

Marché estival

Les tarifs restent inchangés. Le marché estival reprendra son activité du mardi 9 juillet au mardi 27 août.

Occupation du domaine public – redevance terrasses

Reconduction du montant de la redevance d'occupation du domaine public sur les terrasses, soit 4 € le m².

Les professionnels doivent renouveler leur demande d'autorisation annuellement.

Branchement électrique camion pizza

Le camion à pizza les Deux Vallées occupe un emplacement sur la place du village de mai à septembre. Le tarif de raccordement électrique est reconduit pour 2019.

Convention service mutualisé

La Communauté de commune Serre-Ponçon propose en effet une nouvelle convention qui s'inscrit dans le cadre des précédentes et qui a pour objectif :

- l'uniformisation du document sur l'ensemble du territoire en annulant et remplaçant les conventions préexistantes ;
- la mise à jour document ;
- l'ajout d'une option de procédure de simplification de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre de la mission obligatoire du service.

Après présentation de la convention, le Conseil municipal est invité à se prononcer sur l'organisation du service instructeur mutualisée des demandes d'autorisations relatives au « droit des sols » selon le dispositif joint. Il est décidé de poursuivre le fonctionnement actuel.

Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Création d'un poste pour un agent en charge des repas portés et du ménage pour 26 heures hebdomadaires.

Assiettes des coupes de bois

L'ONF a contacté la Mairie concernant les coupes à asseoir en 2020 en forêt communale relevant du régime forestier. Deux parcelles seront à exploiter en 2020 mais mises en vente en 2019.

Motion accès Hautes-Alpes

La motion concernant le désenclavement (réseaux autoroutier, ferrovière, routier) des Hautes-Alpes a été signée à la majorité. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

► RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Ce dimanche 23 mai à Châteauroux-les Alpes, résultats des élections :

Inscrits : 936

Votants : 535

Blancs/nuls : 27

Rassemblement national : 120 / 23,7 %

Europe Écologie Les Verts : 106 / 20,9 %

France Insoumise : 52 / 10,2 %

La République en Marche : 52 / 10,2 %

Les Républicains : 34 / 6,7 %

Parti socialiste : 33 / 6,5 %

Debout la France : 32 / 6,3 %

UDI : 19 / 3,7 %

Géné.S : 17 / 3,3 %

Parti communiste : 15 / 2,9 %

Urgence écologiste : 10 / 1,9 %

Animaliste : 8 / 1,6 %

Les autres listes ont fait moins de 1 %, voire 0 voix ■

Participation : 57,1 %

Exprimés : 508

► APPEL À VOS VIEUX JEUX !



© Corinne Clivio-Leterrier

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu les 14 et 15 septembre sur le thème « Arts et divertissement ».

Samedi 14, vous êtes invités à apporter vos jeux anciens pour partager et faire découvrir aux plus jeunes les jeux de votre enfance. D'autres jeux seront installés dans le jardin de la mairie de 15h à 18h.

Renseignements et inscriptions : mairie au 04.92.43.22.04. ■

► LUDOSPACE

À l'initiative de Jean-Marc Favard et d'Alain Wasniewski, le projet de création d'un ludospace associé à la médiathèque est en cours.

Le but ? Créer des moments pour jouer, partager, faire découvrir des jeux de 7 à 99 ans !

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure n'hésitez pas à les contacter par mail : contact.ludospace@delwas.fr ■

► LE LOUP DANS LA BERGERIE

La commune de Châteauroux n'est pas épargnée par les attaques de loup, à proximité des maisons. La semaine du 6 mai, plusieurs attaques se sont déroulées à l'intérieur même de bergeries, fermées uniquement par des claies.

Déjà, en avril, deux attaques avaient eu lieu chez Patrick Peyron, à proximité de la bergerie de Serre-Busard.

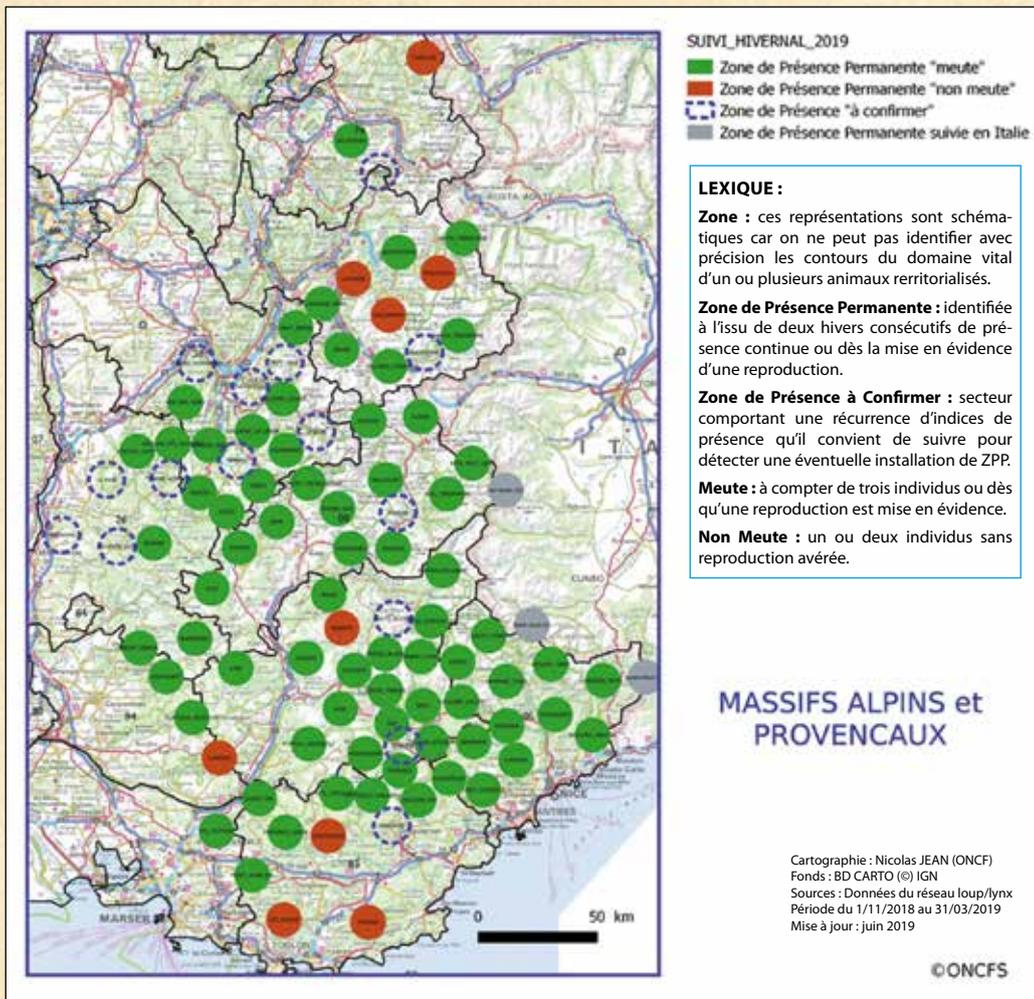
En mai, la première s'est déroulée dans celle de Clément Lions à Saint-Roch, provoquant la mort de 2 brebis. Elles ont été prises à la gorge mais n'ont pas été consommées.

La deuxième a eu lieu 3 jours plus tard, dans la bergerie de Loïc Séard aux Baumes. Là également, 2 brebis sont mortes dont une avec une épaule et les abats dévorés.

Un piège photo avait été mis en place et le loup apparaît sur 2 clichés. Des relevés ont été pratiqués le lendemain par des agents du Parc national des Écrins pour déterminer le type d'animal



© Loïc Séard.



incriminé. Ils ont confirmé l'action de ce prédateur ce qui permet d'engager le dispositif d'indemnisation des éleveurs.

Face à la multiplication des attaques de loup, de plus en plus proches des villages, les 17 maires de la Communauté des communes de Serre-Ponçon ont souhaité s'associer aux inquiétudes des éleveurs et montrer leur solidarité en fermant les mairies le lundi 17 mai de 10h à 11h. Ils se sont retrouvés devant la mairie du village pour soutenir l'élevage de montagne.

De plus, les élus de la Chambre d'agriculture ont rencontré le préfet Bouillon, coordinateur du plan du loup, pour le sensibiliser à cette question.

L'objectif final est de déclasser le loup des espèces protégées, le nombre de loups doublant tous les 3 ans en Europe. ■



© Edouard Harrigan.

Le saviez-vous ?

En France, les loups étaient considérés comme éradiqués depuis 1937. En 1987, il devient une espèce à protéger au niveau européen. Depuis 1992, année de retour du loup en France par le Mercantour, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) réalise un suivi des populations de loup. À la sortie de l'hiver 2018/2019, le réseau loup/lynx estime que la population de loups en France compte 527 individus. Au vu de ces chiffres, l'État prévoit de passer le plafond de prélèvement de loup de 10 à 17% de la population totale estimée. ■

► MATTÉO COLOSIMO

Matteo Colosimo âgé de 16 ans, dernier enfant du foyer Rostan, aux Albrands a reçu le 11 janvier 2019 sa ceinture noire de judo au dojo d'Embrun.



© Pierre Rostan

Matteo, enfant très actif, a débuté la pratique du judo en Auvergne à l'âge de 2 ans. Le club local proposait en effet du « baby judo », activité particulièrement ludique pour les jeunes enfants.

L'activité s'est très vite transformée en passion, comme en atteste cette rencontre avec Djamel Bouras, Judoka champion olympique à Atlanta en 1996, lorsqu'il avait 7 ans. Le grand champion avait signé le kimono de Matteo, qu'il ne voulait du coup plus laver.

À 8 ans il intègre le Judo club embrunais, où il poursuit ses apprentissages sous la conduite de son professeur Alexandre Didier et la bienveillance de ses condisciples. À raison de 2

entraînements d'une heure et demi par semaine, il va progresser et passer une à une les étapes, jusqu'à cette ceinture noire sur laquelle est inscrit « respect », valeur et qualité essentielle du judo.

Dans le registre des anecdotes, Matteo a rassemblé l'an dernier toutes ses médailles, mises dans une boîte et pesées : 4 kilos de médailles rendent compte du parcours du jeune sportif.

Pour autant, Matteo a encore de nombreux projets et ambitions : se préparer pour passer le 2^{ème} dan courant 2020 mais également développer son projet professionnel dans lequel le judo tient une place toute particulière, puisqu'il souhaite devenir éducateur spécialisé.

Bonne chance ! ■

► LES ACTIONS DU PARC DES ÉCRINS POUR LES ENFANTS

Sensibilisation auprès des scolaires

Des agents du secteur de l'Embrunais sont intervenus à plusieurs reprises, cette année, dans les classes de maternelle de l'école du Rabioux : une première fois, cet automne en classe, puis deux autres interventions ce printemps, autour de l'école avec les PS et MS sur la thématique des insectes et l'autre sur le terrain à la découverte

des milieux aquatiques avec les MS. Les élèves sont partis à la rencontre des cinctes plongeurs de la Durance et des crapauds sonneurs à ventre jaune dans les mares pédagogiques situées sous le roc d'Embrun, accompagnés d'un garde moniteur du Parc.

Nouveauté !

La Maison du Parc de Châteauroux s'est dotée d'un nouvel espace aménagé

pour accueillir les plus jeunes. Au sein de la salle d'accueil, dans un coin matérialisé avec du mobilier adapté et coloré : de nouveaux ouvrages en consultation, des jeux et coloriages à disposition, des empreintes, cornes, plumes... à manipuler, et toujours la borne interactive pour les plus grands. Les enfants et leurs parents sont chaleureusement invités à venir le découvrir ! ■

► ROUTES EN DÉROUTE

Notre commune est une de celles qui a le réseau routier le plus étendu du canton mais elle a aussi la caractéristique depuis de nombreuses années d'avoir un des réseaux les plus détériorés. Nous avons demandé depuis le début du mandat qu'un plan pluriannuel de réfection complète de la voirie soit élaboré. En vain. À cela s'ajoute une grande inertie quant à la situation, par exemple, de la route de Fontmolines, qui certes est en cessation de réfection du fait de l'arrêt des travaux par RTE suite à une procédure judiciaire.

Pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour que la chaussée soit remise en état. Le manque de régularité de travaux sérieux, par portion, va se payer au prix fort. Les usagers, quant à eux, en sont de leur poche pour l'altération de leur véhicule, de leur patience pour le moindre déplacement et parfois de leur sécurité quand la chaussée est si abimée qu'ils risquent de verser dans le fossé. Alors vivement que cela change ! ■

Groupe « Le Futur Est Entre Vos Mains »

► ÉTAT CIVIL

MARIAGES :

- Jessica Cerutti et Jean-Louis Joanenc, le 20 mars
- Stéphanie Prat et Jean-Christophe Blanc, le 11 mai

NAISSANCES :

- Noé Lalfert né le 28 mars, fils de Méliá France et d'Anaël Lalfert
- Gabriel Lions né le 4 mai, fils de Sabrina Leite et de Maxime Lions
- Lenny Reynaud né le 14 mai, fils de Telma Risoul et d'Anthony Reynaud

Erratum :

Ayma Hermelé, née le 10 janvier, fille de Manon Fabre et d'Aymeric Hermelé

DÉCÈS :

- Robert Fabre, le 18 mai
- Andrée Pítet née Foury, le 18 mai

